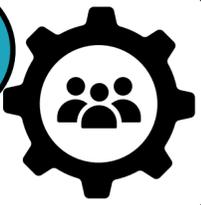


RÉGLEMENT

LE DÉFI U-LYMPIQUE

1



L'ORGANISATEUR

Le Défi U-Lympique est un événement de course à pied en nature, organisé par l'association GRAND RAID DU FINISTÈRE®, association de loi 1901, et présidée par François HINAULT.

2



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

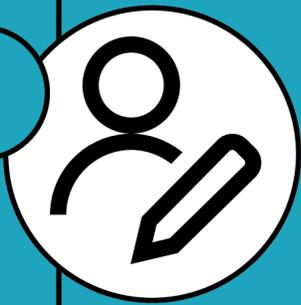
Le Défi U-lympique se déroule en nature.

L'organisation d'un tel événement dans cet espace naturel est une première et une chance pour chaque participant.

Nous vous accompagnerons tout au long de l'année pour vous sensibiliser aux enjeux et au comportement à adopter pour préserver les espaces fréquentés.

1. Le défi U-lympique est organisé en partenariat étroit avec les communes de Quimper, Briec et Ergué Gaberic. Ce partenariat nous engage et vous engage dans une démarche d'éco-responsabilité exemplaire.
2. L'organisation du défi U-lympique passera au crible du développement durable, l'ensemble des actions qui lui incombent. Elle sera accompagnée dans cette démarche par les responsables de l'environnement des zones traversées..
3. Tout comportement contraire à la protection de l'environnement, pourrait vous exposer à des sanctions.

3



INSCRIPTION

- Toute inscription vaut accord du présent règlement et de ses mises à jour hypothétiques.
- Toute inscription se fait uniquement en ligne via le site Internet <https://www.nextrun.fr>
- Toute inscription doit être complète (données, justificatif médical et paiement) pour être validée.
- Tarif d'inscription au défi U-lympique : 5€
 - Passage supplémentaire (3 max) : 2€
- Tarif d'inscription à la randorientation de pâques :
 - 2€ pour les adultes
 - 1€ pour les enfants

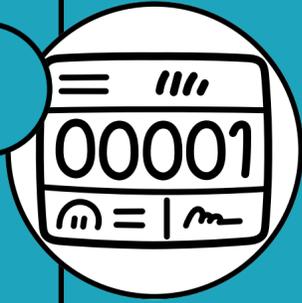
4



JUSTIFICATIF MÉDICAL

- Est accepté, un certificat médical de moins d'un an à date de l'épreuve, ou une licence sportive correspondant à l'année de l'épreuve.
- Le Certificat médical doit contenir obligatoirement l'une de ces trois mentions :
 - Aptitude à la pratique du sport en compétition
 - Aptitude à la pratique de la course à pied en compétition
 - Aptitude à la pratique de l'athlétisme en compétition
- Licence sportive
 - FFA
 - FSGT (omnisport)
 - FCD
 - ASPTT
 - UFOLEP
 - FFSA
 - FSCF
 - FFH
- En cas de manquement du justificatif médical, votre inscription ne sera pas validée.

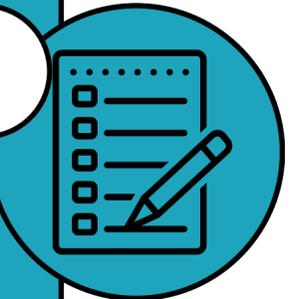
5



RETRAIT DES DOSSARDS et ROADBOOK

- Horaires
 - De 8h à 9h au Stangala parking Stancou
- Pas d'inscription sur place pour le Défi U-lympique

6



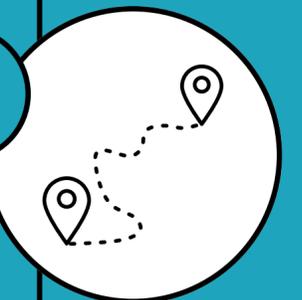
PROGRAMME

- **Le Défi U-lympique - 62D- puis 78D+ sur 1,3km**
 - Lieu de départ Parking Stancou
 - Arrivée : L'autre côté de la vallée
 - Horaire du premier départ : Samedi 27 Avril - 9h30
 - Un départ toutes les 30sec
 - Retour par un autre chemin
- **La Randorientation de Pâques**
 - 1er départ 10h - Fin des départs à 11h

PROGRAMME de la suite

- 11h00 : Ravitaillement sur le site
- Partages et échanges dans la bonne humeur

7



BALISAGE ET SUIVI D'ITINÉRAIRE

- Le balisage sera réalisé avec des drapeaux qui seront retirés après la course.
- Le parcours est évident et des signaleurs se trouveront aux intersections
- Pour la randorientation, le parcours sera fourni grâce à un roadbook à suivre.
- Un numéro d'urgence vous sera communiqué si vous êtes perdu

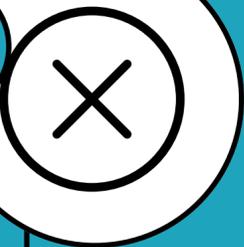
8



MATÉRIEL OBLIGATOIRE

- Vous êtes responsable de votre équipement
- Une tenue adaptée à la réalisation de l'épreuve est recommandée

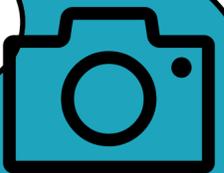
9



ANNULATION

- Vous souhaitez annuler :
 - Si vous avez pris l'assurance annulation alors vous pourrez prétendre à un remboursement de votre dossard en cas d'impossibilité pour vous de participer.
 - Sans l'assurance il faudra mettre votre dossard sur la bourse aux dossards Nextrun. Si personne ne prend votre dossard vous ne pourrez pas prétendre à un remboursement.
- En cas d'annulation par les autorités ou par l'organisateur (intempéries, pandémie, autres...), l'organisation vous proposera deux solutions de dédommagement :
 - Remboursement partiel (en fonction des dépenses déjà réalisées)
- La cession de votre dossard n'est pas autorisée par l'organisation en dehors de la plateforme Nextrun.

10



DROIT À L'IMAGE

- Pour toute inscription, le concurrent autorise l'organisation, ses prestataires et ses partenaires à faire usage de son image sans restriction.
- Vos données personnelles, conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Pour toute modification, veuillez écrire à contact@grandraidfinistere.bzh.

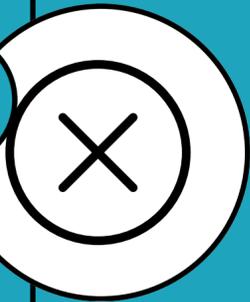
11



ASSURANCE

- L'association organisatrice a souscrit une assurance responsabilité civile pour l'organisation de l'événement auprès d'Assur Connect.
- En participant aux épreuves du Grand Raid du Finistère vous vous engagez à être assuré le jour de l'épreuve avec une assurance dommages corporels qui intègre également les frais de Recherche, Sauvetage et Rapatriement. Nous vous conseillons vivement de souscrire à l'assurance proposée par notre partenaire Assur Connect spécialement conçue pour vous. [Découvrez ici les détails et souscrire à l'offre.](#)

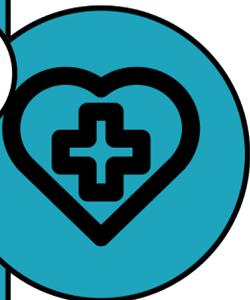
12



RAVITAILLEMENT

- On se rapproche plus du PPVR / gueuleton que du ravito d'arrivée de course healthy...
- On ne vous en dit pas plus !

13



SÉCURITÉ

- Une équipe de secouristes seront présents sur le site en cas de besoin. Ils prendront contact auprès des pompiers ou du centre 15 pour l'évacuation vers un centre hospitalier si nécessaire

14



LOT PARTICIPANT

On est là pour le partage et le souvenir avant tout. Un lot participant sera fourni aux coureurs en fonction des partenariats.